

Le 4 août 2020

**Deuxième phase de la concertation régionale forestière :**

**Le questionnaire à destination des exploitants forestiers est en ligne !**

**Clotilde Eudier, Vice-présidente en charge de l’agriculture, de la pêche et de la forêt, a visité aujourd’hui, entre Préaux et Quincampoix, deux propriétés forestières privées, soutenues par la Région. Lors de cette visite, Clotilde Eudier a annoncé le lancement de la deuxième phase de la concertation régionale forestière pour la révision de la politique régionale et pour la programmation des fonds européens 2021-2027 en Normandie, initiée par la Région en 2019. La Région Normandie consacre chaque année 4 millions d’euros à sa politique en faveur de la forêt.**

Pour mémoire, les dispositifs d’aide gérés par la Région ont soutenu depuis 2016 415 projets en faveur de la filière forêt-bois, pour près de 12 millions d’euros, dont :

•           155 reboisements de peuplements pauvres,

•           100 dessertes forestières,

•           30 projets d’investissements dans les entreprises d’exploitation forestière,

•           40 Plans Simples de Gestion ou cartographie

Pour la période 2021‐2027, la Région Normandie va gérer une partie des aides européennes au titre du Fonds Européen Agricole et de Développement Rural (FEADER)*,* relevant de la Politique agricole commune.

Dans le cadre de la deuxième phase de la concertation régionale, et pour que les besoins de la filière forêt-bois soient pris en compte, la Région invite, via un questionnaire en ligne, les propriétaires privés forestiers et professionnels du secteur, à donner leur avis sur leurs souhaits pour l’avenir.

Le questionnaire en ligne est partie intégrante de la deuxième phase de la vaste concertation engagée par la Région avec les acteurs normands en 2019 pour cibler de manière plus efficace les interventions soutenues potentiellement par le FEADER. Il permettra également d’orienter les décisions sur les aides propres de la Région pour la filière forêt-bois.

Le questionnaire en ligne s’articule autour de trois axes et objectifs qui correspondent à ceux du second pilier régional avec un objectif transversal de transition environnementale :

* l’investissement et l’adaptation de la forêt aux enjeux actuels (changement climatique, crise sanitaire…)
* l’innovation – coopération
* la diffusion de la connaissance,

Le questionnaire est disponible jusqu’au 20 septembre 2020 sur le site **« l’Europe s’engage en Normandie »,** et sera relayé auprès de tous les acteurs de la filière forêt-bois : <https://www.europe-en-normandie.eu/article/concertation-pour-le-plan-strategique-pac-destination-des-acteurs-de-la-filiere-bois>

**Calendrier de la concertation régionale forestière :**

* mise en ligne du questionnaire destiné aux exploitants forestiers, **du 3 Août 2020 au 20 Septembre 2020**,
* réunion de concertation régionale **le 15 Octobre 2020,** composée d’une phase de restitution et d’ateliers de travail. Elle s’appuiera également sur les résultats du questionnaire.
* rendez-vous régional pour la conclusion-restitution des travaux **en novembre 2020**.

**Quelques chiffres clés de la filière forêt-bois en Normandie :**

* Près de 407000 ha dont environ 403000 ha de production (¾ de forêt privée et ¼ de forêt publique).
* 15 % de résineux ; 85% de feuillus dont principalement des hêtres et des chênes.
* Une production biologique annuelle estimée à près de 3 Millions de m3 dont 1,3 Millions sont récoltés, transformés et valorisés
* Près de 40 essences dont une dizaine priorisée pour la transformation
* Près de 90000 propriétaires privés pour une surface moyenne de 3,2 ha.
* ¾ de forêt privée dont la moitié est sous documents de gestion durable, gérée par une quinzaine de gestionnaires.
* Près de 3 420 entreprises dont 37% dans la production forestière,
* Près de 400 entreprises de travaux forestiers.

Contact presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr